

L'Implicite et la Discrimination Positive comme Ethique dans le Discours, pour une Education Civique Inclusive

Elkhansaa Moustaghfir¹, Ibrahim Boumazou², Malika Bahmad³

¹Chercheure, Laboratoire Langage et Société, Université Ibn Tofaïl

²Directeur de thèse, Université Ibn Tofaïl

³Co-directrice de thèse, Université Ibn Tofaïl

Résumé

L'implicite habite le discours et participe à la diffusion des valeurs et d'une éthique sociales contribuant ainsi aux réorganisations des sociétés.

Les discriminations contenues dans certains discours ont longtemps désavantagé les personnes qui n'appartenaient pas à la perception généralisée d'une normalité consentie. Affrontements et luttes historiques s'en sont suivis pour une meilleure représentativité de ces minorités dépréciées.

Même si les formes de rétablissement des injustices sociales font l'objet de débats et ne font pas unanimité sur l'objet même de l'injustice ou de son redressement, la discrimination positive, l'éthique contenue dans les formes de représentativité du « politiquement correct » sont des contributions éducatives aux valeurs de civisme et d'inclusion nécessaires pour un meilleur vivre ensemble.

Mots clés : Discours, éthique, discrimination positive

Introduction

La place que prend l'implicite dans les discours de tous les genres, de toutes les disciplines, de tous les âges peut être d'une étonnante implicature. On peut se demander si le discours réflexion qu'une personne se dit à elle-même sans l'avoir encore effectivement formulé se départ de cette part d'implicite.

L'éthique n'est sans doute pas l'unique raison qui motive le recours à un sens implicite pour communiquer une idée même si elle en est une des principales.

Tout le monde recourt, sciemment ou non, à cette forme fondamentalement pédagogique sans doute de marquer l'esprit d'un destinataire verbal par la fouille intellectuelle d'un contenu énoncé implicite.

Le mensonge infantile qui peut être une réaction spontanée chez beaucoup d'enfants est sans doute une réaction défensive affichée, directe et claire mais suppose implicitement un refus de coopérer, un renvoi ailleurs, le désir d'une autre issue, l'incapacité d'admettre un état de lieu, etc. L'implicite de ce genre de situation qui n'en est pas tout à fait un, y est sans doute principalement dicté par un besoin de sauver la face et de continuer de participer au concours de circonstances naturellement et dignement.

Sans doute parce que la réalité revêt les multiples facettes de nos interactions devient-elle, elle-même une forme de subjectivité vécue et revendique une légitimité discursive et une éthique formelle.

Le discours politiquement correct représente une facette du combat d'une minorité mal perçue et mal représentée. Depuis que les femmes ont acquis, entre autres, le droit de vote par exemple et la liberté de

se distinguer par leur genre dans une reconnaissance éthique, légale et légitime, le besoin de mieux se représenter dans le discours continue pour imposer une égalité représentative dans l'esprit des nouvelles générations et gagner une estime dont elles ont longtemps été privées dans l'espace public.

Il ne s'agit certainement pas de s'imposer dans des reformulations qui peuvent paraître pour certains stériles et contraignantes, pas plus du moins que de rétablir un état d'injustice à travers cette première faculté humaine et sociale qu'est la mise en discours par les reformulations d'une éthique positivement active.

Un dense contenu implicite, éthique et civique, se légitime à travers le discours politiquement correct et se revendique d'un support discursif inclusif pour rompre avec une attitude marginale méprisant les inégalités naturelles et obstruant l'évolution d'une population abandonnée et livrée à l'impuissance, les ayant droits aux besoins spécifiques.

La discrimination positive à travers une éducation inclusive

Un des besoins spécifiques les moins coûteux sans doute est l'adoption d'une posture de normalisation à l'égard des différences affichées plus ou moins volontairement. Que la différence soit admise comme un droit et comme une normalité non exemptée de jugement ou d'approbation/désapprobation est un concours de socialisation éthique et civique sans doute incontournable pour soutenir les conditions du vivre ensemble.

La discrimination positive ne doit pas rendre éligible à une condition sociale non méritoire une réalisation issue d'une quelconque discrimination pour la simple raison corrective, le rééquilibre que doit plutôt viser la discrimination positive devrait être dans la mise à disposition de mesures optimales de réintégrations des victimes de discriminations courantes et de leur offrir les conditions d'exprimer leur talent et de démontrer leur compétence.

Il n'est sans doute pas toujours possible, même avec les meilleures volontés, de garantir la justice et la paix dans les espaces publics et sociaux pour les personnes les plus cultivées qui soient, ces personnes pouvant elles-mêmes être les auteurs d'actes de discriminations, d'injustice et de violence. En témoignent les violences infantiles qui se perpétuent en milieux éducatifs et qui laissent des marques inguérissables dans les mémoires des jeunes.

Un groupe d'enfants qui refuse de vous laisser participer à leurs jeux échappe à la colère des dieux ou à la juste vengeance qui s'abat sur les ennemis d'un héros. Les remontrances éventuelles d'un surveillant blasé sont loin d'être aussi satisfaisantes que ne le serait un corps à corps dans la poussière de l'arène, au son des cloches, des canons et des trompettes. Tarcau & all. 2020, p. 25

Certes il est des réalités qui ne peuvent être corrigées par de simples discours ni des remédiations pressantes ou plus tardives, ce n'est sans doute pas l'objet que se veut la discrimination positive, son objet est plutôt de remettre en surface des humanités enfouies et englouties par des réalités denses et complexes pour suggérer un humanisme rassemblant et globalisant.

L'éducation civique est un projet ambitieux et hardi, son objectif premier est sans doute de permettre l'expression de la différence dans le respect des pluralités. "L'autre" est certes toujours implicitement présent dans notre discours, il en est même l'objet interpellé de manière directe ou indirecte, pacifique ou violente, inclusive ou exclusive. Le discours est en fait porteur d'une forte charge intellectuelle et s'anime d'un pouvoir qui dépasse ses intentions premières dans la plupart des cas, d'où sa force et sa dangerosité et d'où l'importance de le tempérer et de le nuancer surtout que dans beaucoup de situations il peut porter atteinte et préjudice à des personnes sans qu'aucune remédiation, juridique ou autre, soit possible.

Dans le cas par exemple de l'attestation d'une violence infantile subie sous forme de rejet méprisant ou d'attaque directe verbale ou autre, une discrimination positive s'imposerait ne serait-ce que pour permettre l'expression « autre », celle de l'inclusion, permettre de favoriser une réaction de défense assistée, ou pour empêcher dans les mesures du possible des coalitions de force et l'enracinement de haines profondes.

L'espace scolaire est un micro-environnement interactif des diverses subjectivités en quête d'un devenir confortant des tendances préliminaires, qui n'incluent pas toujours l'autre comme partenaire ou associé mais l'astreignant plutôt comme serviteur, voire comme objet dérisoire.

Il n'est sans doute pas toujours possible de rétablir la justice mais c'est un objectif qui devrait toujours prévaloir et constituer un impératif dans le domaine éducatif. La discrimination positive en est une des formes.

Dans le combat des noirs « pour la reconnaissance de leur dignité comme citoyens américains à part entière. », Hurtig, 2023, la lutte et le combat menés de manière raisonnée, entre autres, par des personnes telles Marshall Turgood, « premier membre noir de la Cour Suprême Fédérale » Hurtig, ou du pasteur Martin Luther King contre les discriminations raciales dont elles ont été victimes avec toute la communauté noire qu'elles défendaient étaient devenus une cause vitale pour ces personnes qui s'y livraient aux dépens de leur vie, pleinement conscients des risques pris. C'est la justice sociale qui devenait la motivation de leur lutte et la reconnaissance de leur droit à l'égalité, à la dignité et à une digne représentativité inclusive.

La discrimination positive « a été impulsée par les tribunaux », dans les années 60 aux Etats-Unis après la victoire écrasante de Turgood qui en tant qu'avocat « plaidera au total dans trente-deux affaires devant la Cour Suprême, et obtiendra gain de cause vingt-neuf fois –, la condition d'une égalité réelle des services est posée ; à défaut d'égalité, la ségrégation est illégale. », Hurtig.

Les représentations féminines

La présence des femmes dans les manifestations discursives des collectivités a été trop longtemps quasiment absente et continue de l'être encore sans que cette domination masculine implicite soit l'objet d'anomalie assertée, à part par les minorités de femmes militantes féministes.

Le mode de désignation masculin de l'objet indéfini, impersonnel ou collectif est une normalité langagière, énonciative, discursive rendue intuitive par une conjoncture implicitement dominante, et favorisant de manière tout aussi implicite une domination plus large et consentie de la présence, de l'activité et des droits masculins.

Les victoires qui ont couronné les combats des suffragettes en 1928 et accordé l'égalité aux femmes n'ont pas définitivement enterré les comportements discriminatoires issus de cultures séculaires et d'anciens héritages discursifs dont témoignent l'histoire humaine et les scripts qu'elle continue de véhiculer.

La féminité continue malgré d'énormes progrès en acquis et en droits d'être relayée au rôle de solidaire secondaire de l'humanité des hommes et de bénéficier à travers leur tutelle, leur amour et leur bénédiction de ses droits de cité.

Il est encore perçu dans beaucoup de civilisations et cultures qui défendent l'égalité des genres une image de l'homme fondateur de l'histoire humaine et de la femme le secondant, portant son nom et ses enfants parce qu'elle constitue un héritage culturel séculaire où la femme n'a pas pleinement sa place sociale et humaine.

Il en découle une représentativité qui ne rend pas justice aux contributions féminines déjà limitées par une censure sociale à dominante masculine, et qui ne contribue pas à l'essor et à l'émancipation des futures générations qui restent sous l'emprise de cette représentativité catégorielle du genre féminin.

L'implicite a largement permis à la catégorie masculine de se revendiquer de la manière la plus normale qui soit de droits pleinement mérités sans égards aux droits des femmes, occultés, inconsiderés, plus ou moins revendiqués.

La discrimination positive est dédiée à la mémoire d'oppressions et d'injustices longtemps combattues et quoique largement rétablies, des traces de leur occupation des doxa culturelles persistent et continuent de générer des comportements discriminatoires.

Certes, même si la discrimination positive peut être perçue comme discrimination et injustice quand elle conditionne une nouvelle réalité non coupable ou délivrée des préjugés historiques, elle constitue une force légitime pour concourir au rétablissement d'injustices attestées et devrait faire l'objet d'une éducation civique et historique généralisée pour en comprendre les fondements.

Le handicap, une nature pesante

L'injustice naturelle due aux formes de handicap qu'elle impose aux personnes touchées ne peut être vécue comme une fatalité réductive et impacter ces personnes tout le long de leur vie.

Livrées à elles-mêmes pour survivre dans des réalités concurrentielles qui ne tiennent pas compte de leur spécificité, ces personnes ne possèderaient pas les moyens de se matérialiser et d'atteindre le seuil de dignité humaine auquel elles aspirent de plein droit.

Permettre à ces personnes de profiter d'une égalité de chance nécessite de favoriser leur insertion sociale à travers une éducation inclusive et sans doute une discrimination positive qui rende possible et profitable à toute la société des compétences de ses ressources humaines.

L'illustre penseur et écrivain égyptien Taha Hussein a contribué de manière attestée au patrimoine culturel humain malgré sa cécité et des conditions de vie des plus modestes et a pu s'imposer dans un monde de valides où les personnes handicapées sont stigmatisées et n'ont pas leur place.

C'est un des cas isolés où la personne arrive par ses propres moyens, pour son cas moyens exceptionnellement surélevés, à réussir et à s'imposer par une excellence hors du commun et non à s'intégrer de manière normale et tout à fait légale.

Les cas comme Taha Hussein sont peu nombreux qui ressentent la reconnaissance imposée par leur excellence comme une compensation largement méritoire et s'en félicitent malgré l'effort sans doute surhumain effectué pour l'atteindre.

La plupart des cas de handicap sont plutôt lourdement vécus et laissent les personnes portant ces handicaps en marge de la société. Dans une société inclusive qui se soucie de recueillir et d'attribuer leur juste valeur aux contributions de ses ressources humaines, le handicap n'est pas ressenti comme invalidité mais comme situation d'entrave nécessitant des moyens particuliers pour mettre à l'œuvre les talents et compétences des personnes. La discrimination positive devient pour ces personnes un moyen de facilitation et un remède aux obstacles naturels qui les brident. Elle devient aussi un moyen de reconnaissance commune du devoir agir collectif pour faire union avec les différents constituants de la société et pour rassembler à l'intérieur de la société les ressemblances et les différences dans un esprit de tolérance et d'acceptation de l'autre.

Le discours inclusif agit dans l'esprit de reconnaissance des différences et du droit à la différence. Il est des plus naturels dans les situations d'échanges discursifs d'accorder son importance à l'image de soi-

même et à celle de l'autre dans les formulations de son expression la plus sincère et la plus spontanée. C'est ce qui contribue à fonder les solidarités et à renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité sociale.

Ce n'est pas toujours la ressemblance qui unit mais bien plus les entendements qu'on conclue malgré nos dissemblances.

Conclusion

La discrimination positive a été dédiée aux luttes menées par les personnes victimes de discriminations assertées dont les personnes noires victimes de racisme, les femmes assujetties et privées de leur droit naturel ou des personnes en situations de handicap stigmatisées et relayées aux marges d'une machine sociale active et insensible aux réalités et souffrances de ces minorités.

Les révisions discursives éthiques et le discours politiquement correct ne constituent pas d'entraves aux libertés d'expression mais un revirement sur des habitudes discriminatoires qui ne devraient pas continuer de s'exprimer en dehors de cadres particuliers, dont le domaine artistique par exemple pour rendre compte d'une réalité historique certes vécue et combattue.

Il en est ainsi des réalisations humoristiques telles que le discours de Blanche Gardin sur le sens du discours politiquement correct dans une mise en scène où des finalistes appartenant à des catégories « minorées » concourent pour le prix de l'humour.

Le cadre discursif de l'humour autorise ce jeu sur les implicites : le choix des finalistes a-t-il été fait en fonction de leur valeur artistique ? Ou bien la seule raison qu'ils et elles représentent des catégories de personnes socialement minorées et dominées ? C'est le jeu de discrimination inversée et le doute sur la dimension politiquement correcte de la situation qui provoque ici le rire. Fracchiolla, 2023

Les réalités discriminatoires et leur présence dans le discours ne peut certainement pas tout simplement s'effacer ou devenir un tabou bridant à son tour les libertés d'expression, mais elles peuvent être représentées dans un cadre significatif qui n'autoriserait pas leur légitimité ni leur circulation anodine.

Dans une actualité certes déchaînée par des conflits ethniques, raciaux ou sexistes, il est de plus en plus pressant de promouvoir les formes discursives et éducatives inclusives où l'éthique sociale fait place à la représentativité des minorités dévalorisées dans un esprit civique d'unification et de rassemblement.

Bibliographie

1. BELZILE M.-C., ANTONIUS-BOILEAU G., BOSSE-PELLETIER S., CHAMPAGNE L., COURNOYER - GENDRON M., DUBE-BELZILE A., FORTIN C., GOULET A., LAPIERRE A., MILLETTE L., PATRAK J., SENECHAL J., SURPRENANT A., TARCAU M., et THILLIWA H. 2020, *Contre-Attaque Esthétique, Recueil Poético-Politique*, L'esprit Libre.
2. FRACCHIOLLA Béatrice, « Politiquement correct », pp. 283-298, in *Discours de haine et de radicalisation*, Open Edition Books, 2023.
3. GOFFMAN Erving, 1974, *Les rites d'interaction*, Les Editions de Minuit.
4. HURTIG Serge, « MARSHALL Turgood (1908-1993) », *Encyclopædia Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/thurgood-marshall/2023>.
5. KERR David, 2006, « Mal nommer c'est discriminer, Une comparaison entre France et Grande Bretagne » in *VST-Vie sociale et traitement* 2006/4 (n°92), pp. 71-81, Editions ÉRÈS.
6. MARX Roland, « Suffragettes », *Encyclopædia Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/suffragettes/2023>.